

FORMATION DE FORMATEUR EN DISTANCIEL DE RÉFÉRENTS BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE DE PORC_ 2026 (CLASSE VIRTUELLE) V2



CORRÉGÉ Isabelle
Docteur Vétérinaire, DVM -
Experte sur les
problématiques de santé
animale, hygiène et de
biosécurité

Autres experts
HERVE Gwendoline

Classe virtuelle 2 séances de 2h30
Lieu de la formation En distanciel
Tarif 450 €
Points vétérinaires : 0.3 CFC

Pour qui ?

Vétérinaires et spécialistes, souhaitant devenir formateur en distanciel de référents en élevage

Objectifs / Compétences

- Mieux connaître les bases de la PPA et ses enjeux
- Être en mesure de réaliser une formation de référents à distance (modalités pédagogiques, gestion animation public à distance)

Evaluation des acquis

La compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire se déroulera tout au long de la formation et pourra prendre différentes formes (étude de cas, tour de table, QCM, travaux pratiques)

Pré-requis

Aucun

Méthode pédagogique

Exposés et échanges

Programme de la formation

Accueil des participants - Feuille de présence

Tour de table : Positionnement des participants par rapport au thème

La formation pourra être, le cas échéant, animée par un expert différent du responsable pédagogique du stage.

Cette formation permet de devenir formateur de référents biosécurité en élevage de porc et de **pouvoir faire cette formation en distanciel** sur 5h00.

La formation est payante et dispensée par l'IFIP et/ou la SNGTV

Cette formation a un programme proche de la formation référents. Elle est conçue pour comprendre à la fois les enjeux de la biosécurité en élevage et être en capacité de transmettre et réaliser une formation de référents à distance sur ce sujet (modalités pédagogiques, gérer un public à distance, mise en place de temps d'exercices ...).

La PPA: situation européenne, voie de contamination et signes cliniques - 0h30

Textes réglementaires et site ressource - 0h15

Présentation du contenu de la réglementation/Instructions techniques/FAQ - 3h45

- Formation du référent biosécurité et plan de biosécurité **0h15**
- Les 3 zones d'élevage / Gestion des flux et circuits / Clôture/Sas et local sanitaire/Protection vis à vis des sangliers **2h**
- Quarantaine/Quai d'embarquement/Aire de stockage/Gestion des cadavres/ Lutte contre les nuisibles/ Nettoyage désinfection **1h30**



[Version en-ligne](#)